

Les aides pour le solaire thermique

Chauffage solaire Système Solaire Combiné (SSC)

Situation 1 En remplacement d'une chaudière fioul, gaz ou charbon

Je peux bénéficier :

- d'une Prime Coup de Pouce sur le SSC (BAR-TH 143)
- d'une Prime MaPrimeRénov' sur le SSC
- d'une Prime MaPrimeRénov' sur la chaudière à granulés (dans le cas d'une installation)

Les Primes Coup de Pouce ne sont pas cumulables.

La Prime Coup de Pouce SSC est plus avantageuse que la Prime Coup de Pouce chaudière à granulés.

Montants maximum des aides disponibles en fonction de votre seuil de revenus*

	Revenus « très modestes »		Revenus « modestes »		Revenus « intermédiaires »		Revenus « supérieurs »	
	MaPrime Rénov' ⁽⁴⁾	Coup de Pouce ⁽¹⁾	MaPrime Rénov' ⁽⁴⁾	Coup de Pouce ⁽¹⁾	MaPrime Rénov' ⁽⁴⁾	Coup de Pouce ⁽¹⁾	MaPrime Rénov' ⁽⁴⁾	Coup de Pouce ⁽¹⁾
Chauffage solaire SSC	10 000 €	+ 5 800 €	8 000 €	+ 5 600 €	4 000 €	+ 5 600 €	-	5 600 €
Chaudière à granulés ⁽²⁾	5 000 €	-	3 850 €	-	2 100 €	-	-	-

Situation 2 Sans remplacer une chaudière fioul, gaz ou charbon

Je peux bénéficier :

- de la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sur le SSC (BAR-TH-143) celle-ci diffère selon la zone géographique d'habitation (voir carte sur www.okofen.fr)
- d'une Prime MaPrimeRénov' sur le SSC
- d'une Prime MaPrimeRénov' sur la chaudière à granulés (dans le cas d'une installation)

Montants maximum des aides disponibles en fonction de votre seuil de revenus*

	Revenus « très modestes »		Revenus « modestes »		Revenus « intermédiaires »		Revenus « supérieurs »	
	MaPrime Rénov' ⁽⁴⁾	CEE classique ⁽³⁾	MaPrime Rénov' ⁽⁴⁾	CEE classique ⁽³⁾	MaPrime Rénov' ⁽⁴⁾	CEE classique ⁽³⁾	MaPrime Rénov' ⁽⁴⁾	CEE classique ⁽³⁾
Chauffage solaire SSC ⁽²⁾	10 000 €	Zone H1 : 916 € Zone H2 : 822 € Zone H3 : 683 €	8 000 €	Zone H1 : 889 € Zone H2 : 798 € Zone H3 : 663 €	4 000 €	Zone H1 : 889 € Zone H2 : 798 € Zone H3 : 663 €	-	Zone H1 : 889 € Zone H2 : 798 € Zone H3 : 663 €
Chaudière à granulés ⁽²⁾	5 000 €	-	3 850 €	-	2 100 €	-	-	-

ATTENTION :

Le SSC et la chaudière à granulés doivent figurer sur deux devis différents, pour simplifier les demandes d'aide MaPrimeRénov' et Coup de Pouce / CEE

Chauffe Eau Solaire Individuel (CESI)

Situation 1

En remplacement d'une chaudière fioul, gaz ou charbon

Je peux bénéficier :

- d'une Prime MaPrimeRénov' sur le CESI
- de la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sur CESI (BAR-TH-101)
Celle-ci diffère selon la zone géographique d'habitation (voir carte sur www.okofen.fr)
- d'une Prime MaPrimeRénov' sur la chaudière à granulés
- d'une Prime Coup de Pouce sur la chaudière à granulés (BAR-TH-113)

	Revenus « très modestes »			Revenus « modestes »			Revenus « intermédiaire »			Revenus « supérieurs »		
	MaPrime Rénov' (4)	Coup de Pouce (1)	CEE classique	MaPrime Rénov' (4)	Coup de Pouce (1)	CEE classique	MaPrime Rénov' (4)	Coup de Pouce (1)	CEE classique	MaPrime Rénov' (4)	Coup de Pouce (1)	CEE classique
Chauffe eau solaire (2)	4 000 €	-	Zone H1 : 153 € Zone H2 : 172 € Zone H3 : 197 €	3 000 €	-	Zone H1 : 149 € Zone H2 : 167 € Zone H3 : 192 €	2 000 €	-	Zone H1 : 149 € Zone H2 : 167 € Zone H3 : 192 €	-	-	Zone H1 : 149 € Zone H2 : 167 € Zone H3 : 192 €
Chaudière à granulés (2)	5 000 €	4 700 €	-	3 850 €	4 450 €	-	2 100 €	2 750 €	-	-	2 750 €	-

Situation 2

Sans remplacement d'une chaudière fioul, gaz ou charbon

Je peux bénéficier :

- d'une Prime MaPrimeRénov' sur le CESI
- de la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) - BAR-TH 101 sur CESI + BAR-TH 113 sur chaudière
Celle-ci diffère selon la zone géographique d'habitation (voir carte sur www.okofen.fr)
- d'une Prime MaPrimeRénov' sur la chaudière à granulés

	Revenus « très modestes »		Revenus « modestes »		Revenus « intermédiaire »		Revenus « supérieurs »	
	MaPrime Rénov' (4)	CEE classique	MaPrime Rénov' (4)	CEE classique	MaPrime Rénov' (4)	CEE classique	MaPrime Rénov' (4)	CEE classique
Chauffe eau solaire (2)	4 000 €	Zone H1 : 153 € Zone H2 : 172 € Zone H3 : 197 €	3 000 €	Zone H1 : 149 € Zone H2 : 167 € Zone H3 : 192 €	2 000 €	Zone H1 : 149 € Zone H2 : 167 € Zone H3 : 192 €	-	Zone H1 : 149 € Zone H2 : 167 € Zone H3 : 192 €
Chaudière à granulés (2)	5 000 €	Zone H1 : 276 € Zone H2 : 226 € Zone H3 : 176 €	3 850 €	Zone H1 : 276 € Zone H2 : 226 € Zone H3 : 176 €	2 100 €	Zone H1 : 276 € Zone H2 : 226 € Zone H3 : 176 €	-	Zone H1 : 276 € Zone H2 : 226 € Zone H3 : 176 €

Pellematic Smart XS 400 Plus

Une configuration d'installation qui booste vos aides !

L'installation d'une Pellematic Smart XS 400 Plus est éligible au dispositif « **Système Solaire Combiné** ». Ce dernier étant plus avantageux que les aides pour l'installation d'une chaudière à granulés seule.



Cette configuration d'installation permet de bénéficier jusqu'à 15 800 € d'aides :

- d'une Prime MaPrimeRénov' « SSC » jusqu'à 10 000 €
(voir tableau page précédente, montant en fonction des conditions de revenus)
- d'une Prime Coup de pouce « SSC » dans le cas du remplacement d'une chaudière fioul, gaz ou charbon jusqu'à 5 800 €
(voir tableau page précédente, montant en fonction des conditions de revenus)

⁽¹⁾ Coup de pouce = remplacement chaudière fioul, gaz, charbon ⁽²⁾ Installation par RGE compétent dans le domaine de travaux ⁽³⁾ CEE classique = non remplacement chaudière fioul, gaz, charbon ⁽⁴⁾ Montant maximum ne prenant pas en compte les règles d'écarternements à voir sur www.okofen.fr

***AVERTISSEMENT :** Mise à jour en juillet 2025. Les montants et les modalités décrits sur ce document sont indicatifs et peuvent changer selon les conditions en vigueur. Détails et conditions de ces aides financières sur www.okofen.fr ou france-renov.gouv.fr, et bien sûr auprès de votre Espace Conseil « France Rénov ».

© ÖkoFEN – Juillet 2025